

L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE IDENTITAIRE EN CATALOGNE ESPAGNOLE ET AU PARAGUAY

Étude comparative

Christine PIC-GILLARD

Université de la Réunion

Résumé. – Dans un contexte de mondialisation et de globalisation des échanges, les populations éprouvent le besoin de racines locales fortes, dont la langue est le premier support. Certains pays y répondent par la mise en place de politiques linguistiques volontaristes dont le vecteur est l'enseignement. Ces pays favorables à l'enseignement plurilingue – plus souvent bilingue – ont une situation linguistique héritée d'une histoire où la langue a joué un grand rôle. La langue est donc langue identitaire, ciment d'une nation, pour toute la communauté nationale, quelle que soit l'origine de ses habitants. La Catalogne espagnole est une nation intégrée dans l'État espagnol ; elle a construit son identité sur la catalanisation de la Catalogne dans un contexte bilingue où la langue castillane, langue de l'État, est langue seconde. Le Paraguay est un État-Nation ; sa politique éducative linguistique repose sur la construction d'une identité hispano-guaranie. Son choix est celui du bilinguisme coordonné. Ces politiques linguistiques, bien que différentes dans leurs objectifs et dans leurs stratégies, donnent des résultats positifs, tant au niveau scolaire qu'au niveau psycholinguistique et démocratique.

Mots-clefs : bilinguisme, catalan, Catalogne, enseignement, guaraní, identité, Paraguay.

Abstract. – In a context of univerlization and globalization of exchanges, peoples experience the need for strong local roots whose chief support is language. Some countries satisfy this need by implementing voluntarist language policies whose vector is teaching. Those countries that are favourable to a multilingual – most of the time bilingual – teaching have a linguistic situation inherited from a history in wich language played an important role. Therefore language provides identity and cements a nation, for all the national community, whatever the origin of its inhabitants. Spanish Catalonia is a nation that is integrated in the Sapnish state; it has built its identity on the “cataloniasation” of Catalonia in a bilingual context in which the Castilian language – the state language – is the second language. Paraguay is a state/nation; its linguistic educationnal policy is based on the building of a Hispano-Guarani identity. Its choice is that of coordinated bilingualism. Athough different in their objectives and their strategies, these linguistic policies obtain positive results on the educationnal level as well on the psycholinguistic and democratic level.

Le public français, éduqué à l'école républicaine unificatrice, éprouve des difficultés à imaginer que le français puisse être une langue parmi d'autres langues d'enseignement et que la France puisse être peuplée par d'autres peuples que le peuple français. Pourtant, la France est de fait un pays plurilingue et pluriculturel, par la présence de langues régionales et la présence de ressortissants étrangers, en nombre suffisamment important pour certaines communautés, comme la communauté arabe, pour que leurs langues deviennent de fait des langues nationales. Cependant, l'État français a mis un certain temps avant de signer la Charte européenne sur les langues minoritaires, que les autres États membres avaient ratifiée dès 1992. Seule une partie de la Charte a été ratifiée en 1999. Mais que l'idéologie change, c'est-à-dire que change la représentation mentale identitaire que la société a d'elle-même, et l'école, reflet de la société et lieu de transmission des valeurs, change de discours. La langue est le vecteur de l'identité culturelle ; c'est un refuge lorsque l'individu se sent menacé dans son identité, c'est aussi un moyen pour un État de créer du lien national.

Cette étude prend deux exemples d'enseignement en langue identitaire. Le premier en Europe : l'enseignement bilingue catalan/castillan en Catalogne espagnole ; le second en Amérique latine : l'enseignement bilingue espagnol/guaraní au Paraguay. L'enseignement est l'épine dorsale de la construction identitaire dans un contexte de pluriculturalité reconnue, ce qui est le cas pour chacun de nos exemples. La Catalogne espagnole est une communauté autonome de l'État espagnol avec deux langues officielles depuis 1982 : le catalan, langue de la nation catalane – la constitution de 1978 reconnaît le peuple catalan et la nation catalane – et le castillan, langue de l'État espagnol. Le Paraguay a deux langues officielles depuis 1992 : le guaraní, parlé par l'ensemble des Paraguayens, enseigné depuis 1994, et le castillan, parlé par la moitié de la population, seule langue d'enseignement jusqu'en 1994.

Ces deux exemples, si éloignés en apparence de la réalité française – en apparence seulement car le problème de l'enseignement en langue régionale et/ou nationale en France se pose, avec une acuité particulière dans les départements d'Outre Mer – permettront de réfléchir sur les choix en matière de politique éducative linguistique, ainsi que sur la philosophie, pour ne pas dire l'idéologie, qui sous-tend ces politiques.

Il convient de définir ce qu'est une langue identitaire par rapport à une langue officielle. La langue identitaire est la langue vernaculaire, celle qui sert de support à une culture propre à un individu ou à une communauté d'individus. Dans un contexte bilingue ou plurilingue, la langue identitaire se trouve souvent en situation d'être dominée par la langue de l'État, même

lorsque le nombre de locuteurs est important, voire majoritaire comme c'est le cas au Paraguay. En fait, la diglossie est le résultat d'un processus historique. En 1492, paraît le premier outil métalinguistique, la *Grammaire* de Nebrija, qui fait du castillan une langue standard s'imposant sur l'ensemble du nouvel État espagnol et, au-delà, sur les territoires américains et asiatiques (Philippines) conquis, avec plus ou moins de résistances de la part des langues qui se trouvent alors en contact avec le castillan. La langue castillane est avant tout la langue du pouvoir, de l'administration, de la loi. Elle tend vers une valeur universelle par la domination socio-économique sur les territoires conquis. Les langues autochtones sont dominées, minorées dans leur portée et avec elles, la culture qu'elles transmettent et les individus qui les parlent.

Le droit à la langue est une revendication de nature démocratique. La dictature franquiste en Espagne impose l'unicité de la langue en interdisant la pratique des langues nationales ; la dictature de Stroessner au Paraguay maintient le guaraní dans l'oralité. Ce sont les nouvelles constitutions nationales démocratiques qui définissent le nouveau statut de langues officielles pour ces langues dominées. L'enseignement public obligatoire est l'instrument du nouveau projet démocratique, tant en Catalogne qu'au Paraguay. L'enseignement est le lieu privilégié d'expérimentation d'un projet politique car les programmes sont imposés, le public est captif, les enseignants servent de leaders et de relais. C'est aussi le lieu d'éducation de toute une génération de citoyens. Enseigner une langue vernaculaire, c'est reconnaître le droit à la diversité culturelle, c'est promouvoir une identité nationale.

1. Construction identitaire

1.1. La nation catalane

Il convient de faire un rapide rappel historique sur la naissance de la nation catalane. La Catalogne tire son nom de l'occupation par les Wisigoths au 5^{ème} siècle de notre ère. La région est ensuite conquise par les Arabes en 712 puis reconquise par Charlemagne à la fin du 8^{ème} siècle. Ayant acquis le statut de comté, elle s'unit au royaume d'Aragon au 12^{ème} siècle, mais conserve son autonomie et la langue catalane est langue officielle du Comté jusqu'en 1472. L'apogée culturelle et politique a lieu entre le 10^{ème} et le 15^{ème} siècle, car les Catalans se lancent alors dans une politique d'expansion en Méditerranée (conquête des îles Baléares en 1229-1230, du royaume de Valence en 1238, de la Sicile en 1282, de la Sardaigne en 1321). Cependant, en 1472, les Catalans doivent se résigner à se soumettre à la couronne de Vieille Castille. Le déclin correspond à l'unification de l'Espagne après la chute de Grenade en

1492. Au 19^{ème} siècle, le mouvement régionaliste est important, tant au niveau de la revendication politique que de la revendication culturelle, c'est-à-dire identitaire, qui débouche politiquement sur le premier statut d'autonomie en 1932. Balayée par le franquisme, l'autonomie est de nouveau possible en 1978 : la constitution espagnole rétablit le parlement catalan : *La Generalitat*.

Construire la Catalogne aujourd'hui, c'est homogénéiser sa population par la langue, car la Catalogne est une région de forte immigration intérieure depuis son industrialisation au 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui ; la population catalane provient donc de l'ensemble du territoire, en particulier d'Andalousie. La Catalogne compte 5,9 millions d'habitants. Les locuteurs de langue maternelle catalane forment le groupe linguistique majoritaire (environ 60 %), suivi des locuteurs castillans (35 %) et des locuteurs aranais (langue du Val d'Aran : 0,1 %). Les données d'un sondage de 1998 montrent que la connaissance du catalan s'est améliorée par rapport à 1991. Le nombre de ceux qui affirment comprendre le catalan est passé de 93,76 % à 94,97 % ; ceux qui peuvent le parler, de 68,34 % à 75,30 % ; ceux qui peuvent le lire, de 67,56 % à 72,35 %, ceux qui peuvent l'écrire, de 39,94 à 45,84 %.

La Catalogne demande aux travailleurs originaires d'autres régions une collaboration active à la construction de l'identité catalane, qui passe par l'intégration de leurs descendants. C'est le sol qui donne la nationalité catalane symbolique, non pas le sang. Est catalan celui qui vit, travaille et étudie en Catalogne. L'instrument de la création de la communauté catalane est le fait culturel et linguistique. La valorisation du pays se fait par la valorisation de la langue. Il faut remarquer que, si l'identité catalane se construit contre l'identité espagnole, cependant elle ne se construit pas contre l'identité castillane.

1.2. le mythe du bilinguisme au Paraguay

La construction de l'identité paraguayenne, ou plutôt hispano-guaranie, résulte aussi d'un processus historique. Lorsque les Espagnols arrivent au Paraguay, la langue guaraní est en expansion. Les Espagnols, très peu nombreux, s'intègrent à la population essentiellement par le mariage, pourtant interdit par la couronne espagnole. L'intégration par l'alliance était une stratégie que pratiquaient eux-mêmes les Guaraní pour « guaraniser » les peuples qu'ils soumettaient. La langue guaraní était la langue de l'usage quotidien, l'espagnol la langue administrative. Le Paraguay échappa même à l'obligation de parler castillan. Il faut souligner le rôle déterminant des Jésuites dans la conservation de la langue et dans sa structuration aux 17^e et 18^{ème} siècles. L'expulsion des Jésuites en 1768, puis l'indépendance en 1811 ont recouvert d'un grand silence le guaraní, qui redevient oral, déprécié et domi-

né. Au 20^{ème} siècle, le guaraní devient langue d'identification nationale face aux envahisseurs lors des deux grandes guerres¹. Le guaraní est utilisé pour transmettre les messages militaires, c'est la langue des chants patriotiques et la langue usuelle de l'armée qui recrute ses soldats parmi les paysans unilingues guaranophones. La dictature de Stroessner en fait un instrument populiste et démagogique tout en la maintenant dans l'oralité. En 1974, une réforme de l'enseignement tente une opération de "castillanisation", qui échoue.

En 1992, le Paraguay compte 4 millions 900 000 habitants ; le taux de guaranophones est de 87 %, d'hispanophones unilingues, 7 %, et de guaranophones unilingues, 34 %. Le Paraguay est donc alors guaranophone. La nouvelle démocratie élabore un plan d'enseignement bilingue qui se met en place deux ans plus tard (1994-2020). La volonté du nouveau pouvoir est de créer une identité hispano-guaranie par la voie du bilinguisme, en imposant l'enseignement du guaraní et du castillan à l'ensemble des enfants scolarisés, accompagné de l'apprentissage des fondamentaux dans la langue maternelle de l'apprenant (castillan ou guaraní exclusivement). L'enseignement bilingue est présenté comme un facteur de développement socio-économique, bien sûr, mais aussi comme un facteur d'interculturalité, capable d'asseoir la démocratie.

Lorsqu'une langue accède au statut de langue officielle, elle fait son entrée dans l'enseignement. Les choix de la politique linguistique à mener sont complexes, que le bilinguisme soit institutionnel ou qu'il soit un droit dont on use ou non. Trois axes doivent être pris en compte – déterminer la langue standard (normalisation) ; diffuser la langue dans tous les secteurs de la société (planification) ; enseigner la langue et dans la langue – dans un cadre juridique précis.

2. Situation linguistique

2.1. En Catalogne

Le cadre juridique du catalan est défini dans les documents suivants : La Constitution espagnole (1978), le Statut d'autonomie de la Catalogne (1979), la loi sur la normalisation linguistique en Catalogne (1983) et, en janvier 1998, la loi sur la politique linguistique, approuvée par un vote favorable à 80 %. Ces textes fondamentaux sont complétés par une trentaine de lois ; la

¹. Guerre de la Triple Alianza, en 1868-1870 (Argentine, Brésil, Uruguay); guerre du Chaco (1932-1935) contre la Bolivie.

Catalogne s'est donc dotée d'une législation très complète. Selon l'article 3 du Statut d'autonomie de la Catalogne, « la langue particulière de la Catalogne est le catalan ». Mais le gouvernement catalan doit garantir l'usage normal et officiel des langues castillane et catalane, afin d'en assurer la connaissance.

La Catalogne a fait montre d'une forte volonté politique quant à la planification et à la normalisation linguistique du catalan qui s'explique par le fait que le catalan est langue d'écriture, langue littéraire, depuis le 13^{ème} siècle, contrairement au guaraní au Paraguay, langue de l'oralité. Même lorsque le franquisme a rendu le catalan inaudible, la production ne s'est jamais arrêtée. Le catalan, même en situation diglossique, est resté une langue de culture et les catalanophones appartiennent socialement et économiquement aux classes dominantes.

Le gouvernement catalan n'a pas adopté la langue maternelle comme critère principal d'enseignement dans les écoles, contrairement au Paraguay. En effet, la législation interdit la séparation des élèves en écoles ou en classes distinctes. Les deux langues officielles sont obligatoires pour tout le monde, mais le castillan est langue seconde puisque l'article 20 de la loi sur la politique linguistique de 1998 dit : « Le catalan, comme langue propre de la Catalogne, est aussi celle de l'enseignement, à tous niveaux et toutes les modalités éducatives. »

Le choix de l'enseignement qui en résulte est l'école d'immersion en catalan. Tous les enfants, quelle que soit leur langue maternelle, sont enseignés en catalan, avec l'apprentissage du castillan comme langue seconde. Il n'existe que peu d'écoles en castillan, sauf dans ce qu'on peut appeler des poches castillanes. Les parents n'ont pas de véritables choix puisque l'orientation se fait en raison de la situation géographique de résidence des parents. Ainsi, en 1995-96, 74 % des enfants scolarisés de 3 à 14 ans l'étaient en catalan. Par ailleurs on constate un consensus autour de l'enseignement en situation d'immersion. Les compétences linguistiques, d'abord meilleures en catalan, s'équilibrent à la fin de la scolarité obligatoire. Pourquoi privilégier la langue catalane dans l'enseignement ? La réponse apportée par les responsables politiques est qu'il faut permettre à la langue catalane d'affronter la concurrence avec la langue castillane, langue de communication plus large, dominante en dehors de l'école. L'important est de bien apprendre le catalan à l'école puisque le castillan est accessible en dehors de l'école et en dehors de la Catalogne où il domine.

Dans la pratique, la politique de catalanisation n'a pas toujours été appliquée strictement, notamment à cause du manque d'enseignants les premières années. Mais, chaque année, le nombre d'instituteurs catalanophones a aug-

menté. Des séminaires de didactique ont été organisés. Des cours, sanctionnés par des certificats officiels, sont offerts aux adultes. La catalanisation du système éducatif n'a pas cessé de progresser et on peut estimer qu'elle est une réussite si on en croit les chiffres officiels.

2.2. Au Paraguay

La langue guaraní, écrite et normalisée par les Jésuites depuis le 17^{ème} siècle, a été maintenue dans l'oralité par les dictatures des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. La production littéraire est restée confinée à la compilation de mythes et légendes de tradition orale, ou à des ouvrages d'évangélisation. Dans un pays où 64 % de la population était illettrée jusque dans les années 90, la diffusion littéraire en guaraní ne pouvait qu'être confidentielle. C'est la langue du paysans illettré. Le guaraní a évolué librement, sans norme académique. Il est donc difficile de faire accepter sa normalisation, qui provoque des conflits entre adeptes du guaraní populaire et adeptes du guaraní standard. En réalité, le guaraní courant est sa forme créole, le jopara, hybride entre espagnol et guaraní. Fallait-il alors tenter d'enseigner le guaraní ?

Le guaraní a un cadre juridique. L'article 140 de la Constitution nationale de 1992 affirme que le Paraguay est un pays pluriculturel et plurilingue et que le guaraní et le castillan sont langues officielles. L'article 77 (« De l'enseignement en langue maternelle ») affirme :

« L'enseignement au début de la scolarisation se fera dans la langue officielle maternelle de l'apprenant. Il sera aussi éduqué dans la connaissance et dans l'usage des deux langues officielles de la République.

Dans le cas des minorités ethniques dont la langue maternelle n'est pas le guaraní, le choix se portera sur l'une des deux langues officielles. »

La Loi de l'Enseignement du 10 septembre 1992 stipule l'obligation de l'enseignement du guaraní et du castillan dans le cursus scolaire. Une Commission du bilinguisme est constituée avec le rôle de définir les politiques et les stratégies linguistiques dont fait partie le Plan d'enseignement bilingue.

Le Plan d'enseignement bilingue, qui se met en place en 1994 et se poursuivra jusqu'en 2020, a été défini en 1992 lors du Congrès national de l'éducation dont le thème principal était le bilinguisme, avec les objectifs suivants :

- implanter l'enseignement bilingue au niveau de l'enseignement élémentaire, avec des enseignants formés à la pédagogie que requiert l'enseignement du guaraní ;
- inclure le bilinguisme dans le programme de formation des enseignants ; avoir des inspecteurs spécialisés en enseignement bilingue ;

- introduire le guaraní de manière progressive dans le système de communication des enfants hispanophones ;
- faciliter l'apprentissage de la lecto-écriture guaraní-espagnol et vice versa ;
- faciliter l'adaptation de l'alphabet guaraní à l'alphabet espagnol ;
- déterminer des programmes et des stratégies pour l'implantation de l'enseignement bilingue ;
- dynamiser les différentes formes d'expression de la culture guaraní ;
- encourager la volonté politique pour l'utilisation de la langue maternelle à partir de l'alphabétisation ;
- faire prendre conscience aux éducateurs, apprenants et parents qu'ils font partie d'une société bilingue et les motiver en ce sens ;
- faire prendre conscience aux médias de l'importance du bilinguisme ;
- prendre en compte un programme spécial pour les communautés indigènes ;
- créer un département d'enseignement bilingue pour la réussite d'un bilinguisme intégral et coordonné ;
- créer un ministère de la Culture qui centrera son attention sur la recherche, la compilation et la diffusion, par tous les moyens possibles, des différentes manifestations de la culture populaire et du folklore.

Le Plan d'enseignement bilingue prévoit l'enseignement en langue maternelle – en castillan ou en guaraní – et l'apprentissage de la deuxième langue, la langue de l'Autre, jusqu'à obtenir l'égalité des enseignements dans les deux langues. L'objectif est de faire que toute une génération soit bilingue, avec les mêmes compétences dans les deux langues en 2020. L'expérience en cours donne lieu à des évaluations sociolinguistiques dont les résultats sont publiés régulièrement par le Ministère de L'Éducation et de la Culture depuis 1998. Très rapidement, les instituteurs remarquent des changements d'attitude psycholinguistique, tant chez les hispanophones que chez les guaranophones. L'apprenant guaranophone prend plus facilement la parole en classe ; il valorise davantage sa langue et sa culture qui cessent d'être la langue et la culture de paysans illettrés. L'apprenant hispanophone découvre que le guaraní est une langue, avec sa complexité grammaticale, capable de rendre compte d'une tradition mais aussi d'exprimer le monde actuel. Les enquêtes que nous avons menées en 1999 dans les écoles guaranophones et hispanophones confirment ces premiers résultats. Une enquête récente menée dans la capitale auprès de jeunes hispanophones des classes sociales privilégiées par Carola Gonzales Alsina, chercheur à l'Université d'Asunción, montre une très forte adhésion à la langue guaraní comme langue identitaire, comme étant celle qui permet de distinguer un paraguayen d'un non paraguayen.

Conclusions

En Catalogne, la catalanisation permet d'intégrer à long terme la population issue de l'immigration intérieure et extérieure, en utilisant la scolarisation obligatoire des enfants. Elle accompagne le mouvement autonomiste, dans un consensus qui ne génère pas aujourd'hui de tensions. L'enseignement en catalan participe de la construction d'une identité régionale autonome ; le catalan est la langue de la Catalogne.

Au Paraguay, la planification linguistique rencontre des difficultés, dues en partie à ses coûts, cependant on remarque un changement dans les attitudes linguistiques par une forte valorisation du guaraní et un moindre mépris pour ses locuteurs. On remarque aussi une meilleure scolarisation, avec un moindre taux de redoublement. Enfin, le guaraní affirme son particularisme culturel face à ses partenaires du Mercosur². Le guaraní est le ciment de la nation paraguayenne, dans une volonté de syncrétisme hispano-guaraní, hors de toute revendication ethnique séparatiste. L'enseignement bilingue pour tous procède de la construction d'une identité nationale unificatrice mais avec une volonté d'interculturalité. Le Paraguay s'affirme bilingue et biculturel ; il revendique sa double appartenance, à l'universalité par la langue espagnole et au particularisme identitaire par la langue guaraní.

L'enseignement des langues est bien l'épine dorsale de la construction identitaire, s'inscrivant dans un projet politique. L'enseignement en langue identitaire contribue à la construction démocratique. Il faut l'aborder sans crainte d'un nationalisme exacerbé, mais en se posant certaines questions : qu'enseigne l'école avec la langue ? L'école, en enseignant les langues vernaculaires, ne les vide-t-elle pas de leur contenu ? Que deviennent ces langues sur le marché linguistique ? Peut-on écrire une langue orale sans la dénaturer ?

Bibliographie

- DOMINGUEZ Ramiro (1997), "Bilinguismo y cultura". *Paraguay Bilingüe. Políticas lingüísticas y educación bilingüe*, Asunción, MEC.
- FREGOSI Renée (1997), *Le Paraguay au XX^e siècle. Naissance d'une démocratie*, Paris, L'Harmattan.

². Mercosur : Marché commun sud-américain, entré en vigueur en 1995 pour promouvoir les échanges commerciaux et culturels entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, avec, comme membres associés, la Bolivie et le Venezuela.

- GARCIA Marie Carmen (1998), *L'Identité catalane. Analyse de processus de production de l'identité nationale en Catalogne*, Paris, L'Harmattan, collection « Recherche et documents ».
- GILLARD Christine (2002), *Le Plan d'éducation bilingue au Paraguay. Incidences sociolinguistiques*, Lille, ANRT.
- HAGÈGE Claude (1985), *L'Homme de paroles*, Paris, Fayard.
- HAGÈGE Claude (1996), *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.
- TOURAINE Alain (1998), « Égaux et différents ». *Rapport mondial sur la culture*, Paris, UNESCO.
- Université Laval, Québec : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl.htm>.